



Sorl'Info

ÉDITION SPÉCIALE !

Discours de Madame le maire & Voeux de votre équipe municipale pour l'année 2025



Chères Saint-Sorlinoises, chers Saint-Sorlinois,

Chers amis,

Ce rendez-vous traditionnel est l'occasion, bien sûr de se retrouver pour démarrer ensemble une nouvelle année que l'on souhaite forcément belle et heureuse. C'est aussi l'occasion pour la municipalité, de faire publiquement le bilan de l'année écoulée et de vous faire part de ses projets.

2025 est la dernière année de notre mandat électoral. Mandat particulier, né en pleine crise du Covid, et semblant se complaire en situation de crise. Celles-ci se succédant les unes aux autres, nous n'aurons finalement jamais vraiment connu de période calme. Et ce n'est pas l'année à venir qui va me contredire : cette fois ci il s'agit d'une crise politique nationale sur fonds de profondes incertitudes, aux effets

boule de neige sur la gestion des communes. Et la gravité de la situation internationale, ne va pas nous remonter le moral.

Cependant, il nous faut penser l'avenir, essayer de tirer la meilleure épingle possible de ce jeu, tout en restant prudents. Il nous faut prioriser nos projets et aller à l'essentiel. Nous n'avons jamais eu de baguette magique, mais là, il nous est carrément interdit d'en rêver.

Mon équipe municipale et moi-même sommes très heureux, et même carrément fiers de vous accueillir dans ces locaux tous neufs. Souvenez-vous : l'année 2023 s'était terminée en chantier. Les illuminations du centre village n'avaient pas pu avoir lieu, ni la fête des lumières de Saint-Sorlin en Fête, la place de la mairie n'était guère praticable, l'ancienne école ressemblait bien à une ancienne école. Les vœux avaient une fois de plus eu lieu dans l'école. Cette année, nous sommes ravis de profiter à nouveau des décorations que Saint-Sorlin en Fêtes a installées pour nous tous. C'était un gros boulot. (Ses membres peuvent se lever et nous pouvons les applaudir en remerciement). Nous nous retrouvons enfin dans cette salle qui ne s'appelle plus « ancienne école » mais désormais Salle Suzanne et Louis Gilet.

Nous sommes très satisfaits du résultat de nos travaux. Ceci dit, c'était notre premier apprentissage en matière de marché public et nous avons dû faire face à quelques désagréments mais avons réussi à tenir le cap. Il y aura eu finalement 36 300 euros de frais imprévus.

Après quelques derniers achat d'aménagement pour les salles neuves pour un total de 22 692 euros, tout était finalement prêt pour le 1^{er} juin, grand jour de l'inauguration des locaux de la mairie, et de la nouvelle salle des fêtes.

La météo nous ayant finalement souri, vous avez été très nombreux à nous rejoindre ce jour là, et nous gardons de cette journée un souvenir qui restera longtemps dans nos mémoires. Votre présence nous a confortés dans l'idée que nous avons fait le bon choix pour l'orientation nouvelle de nos locaux. Et voici que « l'ancienne école » devint sous les yeux émus de leurs descendants, Salle Suzanne et Louis Gilet. Du nom de ce valeureux couple d'instituteurs qui logeait ici, et qui n'hésita pas lors de la seconde guerre mondiale, à se mettre en grand danger pour protéger des enfants juifs.

Ils font ainsi discrètement partie de la grande famille des Justes. D'ailleurs, en écho à cet épisode, vous pouvez voir sur les murs de cette salle une exposition de quelques peintures produites par Mr Déboges de Vignieu, reproduisant des photos en lien avec les enfants de la Maison d'Izieux. La semaine prochaine, à l'occasion de l'opération « tête de veau » de Saint-Sorlin en Fête vous pourrez contempler cette collection dans son intégralité, salle du caveau.



Avec la renaissance de ces bâtiments, la vie était ainsi revenue à Saint-Sorlin. Nous encourageons les familles et les associations à investir ces lieux. Notre souhait étant que ces lieux festifs reflètent la convivialité caractéristique de notre village. Une autre de nos priorités, que, je pense nous partageons tous est la préservation de notre cadre de vie. Voici quelques uns de nos dossiers qui vont dans ce sens :

- En mars, nous avons rendue notre copie auprès de la Préfecture, actant nos choix en matière de définition des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables. Nous avons tenu compte, de certains critères restrictifs existants et d'autres allant dans le sens du respect de notre paysage. Pas d'éolienne, de ferme photovoltaïque, ni de méthaniseur en vue. Je rappelle que pour un projet, le fait d'être en zone d'accélération ne garantit pas son autorisation, celui-ci devant dans tous les cas faire l'objet d'un dépôt de dossier de déclaration préalable auprès des services de la Mairie.

J'attire votre attention sur le fait que ce dossier ayant été acté par la Préfecture, il a été rendu public. Il se pourrait bien que l'industrie de l'énergie renouvelable s'en serve de base pour des démarches commerciales. Il faut bien comprendre que la commune n'a pas eu de contact particulier avec ces entreprises.

- Nous vivons dans un village rural, où nous comptons 6 exploitations agricoles. Elles façonnent le paysage auquel nous tenons tant et assurent la base de notre alimentation. S'il est vital de protéger les parcelles cultivables de l'artificialisation des sols, il est tout aussi important de ne pas se laisser déborder par des plantations d'arbres désordonnées, et de déterminer les parcelles pouvant accueillir de telles plantations. Alertés par la Préfecture et soutenus par le Département de l'Isère nous actons la révision de notre règlement de boisement, qui datait de 1975. Cette démarche se fait en collaboration avec les communes voisines de Vézeronce-Curtin et Les Avenières-Veyrins-Thuellin. Ce dossier avance bien et devrait être terminé premier semestre 2025.

- Également poussés par l'Etat, nous ouvrons le dossier de la mise en compatibilité de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Le SCOT est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un territoire (le haut Rhône Dauphinois), porté par le SYMBORD (Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné) détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement urbain à grande échelle et à long terme. Les Plans Locaux d'Urbanisme eux, représentent les moyens de déclinaison locale et opérationnelle de cette stratégie. Notre PLU étant compatible, nous effectuons un travail de réécriture de certains passages de son règlement, ce qui aura pour but de les rendre plus

explicites, et évitera ainsi des litiges dus à des interprétations différentes. Toutefois, ce dossier est complexe et n'avance pas très vite.

- Un autre plan, sur lequel nous étions en retard, et pour lequel l'Etat nous a encore une fois rafraîchi la mémoire : Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde). On vous en parle souvent dans le Sorl'info, et peut-être est-ce utile de développer un peu ce thème. Il s'agit ici de réfléchir et acter les moyens à mettre en œuvre pour faire face à une situation de risque majeur avérée. Encore faut-il identifier les risques : si on est certains de pouvoir éliminer l'avalanche, probablement aussi le séisme, on a déjà vu la pandémie avec le Covid. La neige, verglas aussi, mais qui se limitent principalement au salage des routes et zones sensibles. Le vent aussi, mais à bien moindre échelle qu'à Mayotte, peuple pour lequel nous exprimons ici une pensée solidaire. Le risque inondation existe sur notre village, mais aura de toute façon moins d'impact que dans la plaine longeant le Rhône. Cependant, pour cette menace, nous sommes dotés d'ouvrages très efficaces :

- A la Combe, les 3 bassins de retenue d'eau qui entrent en action en cas de débordement du ruisseau. Cet ouvrage protège tout le secteur de la montée du village. Il a été mis en place avec la Gemapi, compétence de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné et qui signifie : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- Sur le ruisseau du Valencey, la planche de la carrière, comme on l'appelle par ici, est un ouvrage communal certes rustique, mais qui a, à maintes reprises, fait ses preuves, et épargné toute la zone de la Route de Dolomieu, voire même plus loin, par effet (pour rester dans le thème) de « cascade ». Le rôle de cette planche, placée à la juste hauteur, est de réguler le niveau du ruisseau du Valencey à son débit normal, et de dériver le surplus dans la carrière. Au cours de l'année 2025, il est prévu que la GEMAPI accomplisse des travaux pérennes sur cet ouvrage de répartition hydraulique du Valencey, pour un montant de 13 500 euros.
- En 2024, grâce au Département de l'Isère, un nouvel ouvrage a vu le jour en urgence. Après un éboulement du bord de route RD 16 B, Route de Dolomieu, dans la Carrière, un enrochement est fait (50 tonnes de rocher). Il permet de dériver dans la Carrière, les eaux provenant de la crue du Ruisseau Le Rapilloud, venant du côté de Dolomieu. Cet enrochement sauva la partie basse du village lors d'un fort épisode pluvieux en octobre.



Pour ces ouvrages efficaces, conscients de toute la difficulté de la mise en œuvre de tels dossiers, nous remercions et exprimons notre reconnaissance envers la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, et le Département.

Depuis quelques temps, c'est le Département de l'Isère qui nous a révélé un autre risque, cette fois ci avéré : la fragilité de la structure sur laquelle repose la route de la montée de la Frette. Le Département Isère a, comme vous avez pu vous en rendre compte, effectué 3 très gros ouvrages de consolidation. Les travaux étaient impressionnants, le résultat beau, et pérenne. Ce dossier se chiffre à plusieurs centaines de milliers d'euros.



Nous remercions vivement le Département de l'Isère pour son initiative. Merci d'avoir priorisé ce dossier et de ne pas l'avoir classé dans la pile « à faire demain ». Cet épisode rappelle qu'une partie de la commune est concernée par le risque glissement de terrain.



Un autre risque de plus en plus probable est celui de la canicule qui demande entre autres, une attention particulière auprès des personnes vulnérables. Ici je voudrais mettre en avant les voisins de ces personnes fragiles, qui interviennent parfois quotidiennement auprès d'elles, même s'il n'y a pas de canicule. Je tiens à remercier très sincèrement ces sentinelles qui donnent au mot solidarité tout son sens.

En période de forte chaleur, surtout si elle est prolongée, pointe le risque de l'incendie à plus ou moins grande échelle. Lorsque la végétation est bien sèche, jusque dans les sous-bois, il suffirait d'une étincelle, ou d'un mégot jeté imbécilement dans la montée de La Frette, pour enflammer le coteau. C'est surtout sur ce risque en particulier que nous travaillons.

De son côté, la Communauté de Communes sensibilise à juste titre ses maires sur le sujet de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Un diagnostic de notre protection incendie doit être réalisé. Il s'agit de répertorier l'ensemble des aménagements fixes, publics ou privés, susceptibles d'être employés pour alimenter en eau les moyens de lutte contre l'incendie. Tous les bâtiments doivent également être classés par catégorie de risques. Ce diagnostic très technique, est pour les pompiers un outil indispensable. Nous allons par conséquent dépêcher un cabinet qui travaille avec le Syndicat des eaux et qui donc connaît déjà très bien les réseaux du

secteur (coût approximatif : 7000 euros). A l'issue de ce diagnostic, il y aura sans doute des ajustements à faire.

A ce sujet, un poteau incendie avait été cassé en début d'année aux Cités, renversé par un camion. Il a été remplacé. Il faut cependant savoir qu'un poteau incendie coûte 3 000 euros HT.



J'en profite pour remercier nos pompiers de la caserne de Dolomieu, représentés par leur capitaine Guy Cottaz et son nouvel adjoint Christophe Pougheon, Ces pompiers volontaires sont non seulement présents dans les coups durs, mais aussi auprès de nos aînés fragiles qu'ils connaissent tous. Il sont également toujours présents lors de nos cérémonies commémoratives. Ils nous proposent des formations aux gestes de premiers secours. Merci pour votre patience, vos sourires réconfortants, votre savoir-être et votre savoir-faire. Je relais avec plaisir leur recherche de nouveaux pompiers volontaires. Toute personne âgée entre 16 et 60 ans, motivée, disponible et qui veut s'investir pour venir en aide à la population sera la bienvenue. Vous pouvez laisser vos coordonnées à la mairie, qui transmettra.



En situation de crise, l'information est primordiale. C'est pourquoi nous incitons pour que le maximum d'entre vous installe l'application « panneau pocket » sur son téléphone. Nous participons régulièrement à des exercices de gestion de crise, organisés par la Communauté de Communes. Ce qui nous permet de réajuster notre PCS et de répondre à nos obligations légales.

Après notre appel à bénévoles pour renforcer l'équipe municipale et le CCAS, dans le cas d'une activation nécessaire du PCS, une douzaine d'entre vous s'est portée volontaire. Il s'agit de Lydie Grosjean, Adrien Donnet, Sabine Hummel, Jean-Paul et Catherine Page, Patrick Ellueque, Michel Mutel, Jacques Genin, Patricia Curtet, Nadège Michoud, Maxence Fajolle et Quentin Riobé. Nous vous remercions de ce geste de solidarité.

En début d'année, nous devrions être en mesure de réunir toutes les forces actives dans le but de leur présenter ce fameux PCS. Pour l'ensemble des habitants, je précise que c'est le DICRIM qui leur est destiné (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), qui indique les mesures de prévention, de protection, et les consignes selon les risques majeurs susceptibles d'affecter la commune. Le PCS, lui, est destiné aux équipes dépendant du poste de commandement qui mettent en œuvre la stratégie de défense adaptée.



La préservation de notre cadre de vie, passe aussi et bien entendu par le respect de notre faune et flore. Soucieuse d'avoir une appréhension plus fine des espèces animales et végétales présentes sur son territoire, la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné a lancé avec leur accord, dans les quelques communes où il manquait des données, une opération de recensement des espèces. Saint-Sorlin en faisant partie, nous avons pendant deux ans participé à ce travail intitulé : ABC de la BIODIVERSITÉ. Saint-Sorlin se distingue d'une exclusivité avec notre reine : l'écrevisse à patte blanche, visible uniquement à Saint-Sorlin-de-Morestel. Des plantes remarquables et protégées au niveau de la Région, notamment, sont aussi découvertes.



En tout, ce sont 20 % de nouvelles espèces qui ont été répertoriées sur Saint-Sorlin. Je vous invite à vous rendre sur le site de Lo Parvi, pour les découvrir de façon détaillée.

Au niveau de la faune sauvage, l'Association Intercommunale de Chasse Agréée (AICA) effectue annuellement des comptages de nuit. Vous pouvez demander à participer. C'est une belle expérience et l'occasion d'aller à la rencontre des lapins, lièvres, renards, blaireaux, chevreuils, et bien d'autres espèces animales.



Une partie de cette riche biodiversité vit la nuit, et nous lui devons le respect de son horloge biologique. À cet effet, début 2024, nous avons signé une convention avec TE38 (Territoire Energie 38), organisateur du service public de distribution d'électricité et de gaz en Isère. Il regroupe des communes, et Communautés de Communes, le Département. Il définit et gère une politique publique d'énergie, privilégiant le développement durable, au travers de nombreuses compétences. La convention que nous avons signée acte le transfert de notre compétence en matière d'éclairage public. Début 2025, est prévu le remplacement des ampoules du parc d'éclairage public, soit 74 lampadaires, celles-ci arrivant en fin de vie théorique, par des appareils à ampoules led, conçus pour le respect de l'environnement, et... de notre budget de fonctionnement... Il restera à charge de la commune la moitié des dépenses d'investissement, soit 14 200 euros. Une demande de subventions est en cours auprès de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné dans le cadre des appels à projets sobriété énergétique de l'éclairage public. Nous sommes en attente de la réponse.

Toujours dans ce même dossier de la protection de l'environnement, le Syclum nous a désigné commune de référence en matière d'entretien du cimetière. Merci Maurice et son équipe.

Une autre action, cette fois ci, à la portée de tout le monde : les opérations nettoyage de printemps et d'automne. Vous êtes de plus en plus nombreux à y participer. Avec la bonne humeur de tous, c'est plus facile. Une distinction particulière aussi aux nombreux promeneurs qui, lors de leurs balades sur nos sentiers et routes, n'oublient pas de prendre un sac plastique dans leur poche et ramassent ce qui traîne. Merci à vous.



Toujours en vue de l'amélioration du cadre de vie de chacun, le commencement des travaux du Chemin du Gros Châtaignier.

C'était une promesse, faisant suite à l'aménagement du lotissement, et prévu dans le plan de réfection de la voirie communale. Désireux de connaître leurs attentes, nous avons réuni au cours de l'année les riverains. Il fut alors évident que notre idée de mettre ce chemin en sens unique ne correspondait pas aux besoins des usagers. Un bureau d'études nous a fait plusieurs propositions. Celle qui sera retenue est d'élargir cette voie. La commune va alors réquisitionner les petites parcelles la longeant, telles que définies au PLU. Cette opération est en cours. Puisque la circulation se fera dans les deux sens, il est nécessaire d'élargir aussi la jonction avec la RD16, Route de la Frette. Enedis s'est engagé à déplacer gracieusement le poteau ciment à l'intérieur de la propriété de Madame et Monsieur Allagnat ; c'est la première parcelle réquisitionnée. Merci à eux pour ce geste citoyen. Des aménagements de gestion d'eaux pluviales sont prévus, le but étant de protéger les habitations dont le niveau est inférieur à celui de la route. Un espace sera réservé aux piétons. Le gros châtaignier sera préservé, et sa prééminence servira de base à un élargissement en alternat.

Ce projet comprend aussi une étude de déviation des eaux pluviales supportées par le Chemin de Penon.

Les raccordements des particuliers se feront courant janvier.

Nous remercions les représentants du SEPECC pour avoir priorisé ce dossier.

Nous sommes bien conscients que ces travaux impactent les riverains au quotidien. Le chemin n'est pas trop carrossable pour l'instant.

L'ensemble de ce dossier est évalué à 125 000 euros. Deux demandes d'aides ont été faites. L'une auprès du Département, par l'intermédiaire de sa Dotation aux Territoires, volet spécial « aide à la voirie » pour 40 000 euros et la seconde auprès de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné par le biais de son appel à

projet « renaturation et espaces publics durables », dont on espère 42 000 euros, ce qui nous mènerait à un taux de subvention de l'ordre de 65.60 %. Après acceptation, ces fonds sont mobilisables rapidement. Nous sommes en attente des notifications d'octroi de ces subventions.



Nous sommes souvent sollicités sur le thème de la sécurité routière, et plus particulièrement de la vitesse mal adaptée en agglomération. Nous comprenons ces demandes. A La Frette, nous avons changé le radar pédagogique de place. Les derniers relevés nous révèlent que 85 % des usagers roulent à une vitesse inférieure à 65 km/h, et 10 % entre 65 et 70 km/h. Il nous indique aussi que pendant la fermeture de la montée de la Frette, période pendant laquelle uniquement les riverains roulaient sur le plateau, il y avait certes moins de véhicules, mais la vitesse moyenne était identique. Pour les quelques allures inacceptables qui restent, des contrôles de gendarmerie sont prévus. Dans un second temps, nous aimerions voir aboutir avec la Région, le projet d'un quai de bus PMR réduisant la voie de circulation en alternat, au niveau du carrefour du Chemin de la Croix avec la RD16, identique à celui existant dans le centre du village. Outre la mise en sécurité des enfants attendant le bus, il permettrait de couper la vitesse à l'entrée du Hameau de la Frette, suivi par le rappel du radar pédagogique, et des autres moyens existants déjà : les panneaux pédagogique-humoristiques de rappel de limitation de vitesse, et les graphes à même la chaussée, les trottoirs et leurs barrières, les passages piétons.

Une autre problématique en matière de sécurité routière concerne la route de Vézeronce, jusqu'au carrefour de la Route du Village. Un radar pédagogique y aurait toute sa place. Nous réfléchissons aussi à l'opportunité de prévoir une modification du carrefour du bas du village lors de l'aménagement du tènement immobilier réunissant la propriété Rabatel et le Terrain Orcel. Une étude d'aménagement de ces tènements est en cours, qui permettra d'étudier plusieurs scénarios de projets immobiliers. Nous avons confié ce dossier à Epora (Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône- Alpes).

Voilà pour ce qui est des principaux dossiers à tenir en 2025.

Je tiens à remercier particulièrement chacun de mes conseillers municipaux pour votre accompagnement au fil de ces aventures et de tous les autres dossiers dont on n'a pas le temps de parler ici. Je sais que pour tenir votre engagement, vous prenez beaucoup sur votre temps libre, aux dépens de vos occupations familiales. Je remercie vos proches ainsi que les miens de leur compréhension, et vous, de votre persévérance et votre soutien.



Les projets sont bien définis, mais qu'en est-il du côté des finances ?

C'est un exercice toujours aussi compliqué que d'équilibrer le budget communal. Nous avons les projets, mais il faut faire avec ce qu'on nous donne. Cette année 2025 s'annonce particulièrement rude pour les finances. La politique de l'Etat étant sans cesse remise en cause, il est bien difficile d'évaluer le montant des dotations qui nous seront attribuées. Ce qui était prévu hier n'est plus d'actualité aujourd'hui, mais à l'essai peut-être demain... La TVA ne nous sera sans doute plus remboursée sur les quelques postes de fonctionnement où c'était encore possible, et pour les investissements, ne serait plus de 16.5 %, mais baisserait encore...

Il nous faut économiser encore et encore sur notre budget de fonctionnement, dont l'excédent doit permettre de rembourser les emprunts, et financer les investissements à venir. Notre taux d'endettement est raisonnable, mais il ne serait justement pas raisonnable de s'endetter davantage.

C'est la raison pour laquelle nous sollicitons des subventions dès que cela est possible.



La communauté de communes des Balcons du Dauphiné est très présente dans le financement de nos projets. Dans son 2^e pacte financier et fiscal de solidarité, elle a décidé d'abonder des fonds de concours, d'une enveloppe financière de 4 millions d'euros, répartie entre les 47 communes, selon un règlement approuvé par tous. Pour Saint-Sorlin, nous disposons pour la période 2024/2026, d'une enveloppe de 70 600 euros pour se lancer dans des projets répondant aux attentes fixées par la Communauté de Communes.

Pour les travaux de rénovation de nos bâtiments, nous avons profité de la 1^{ère} version du fonds de concours d'appel à projets, pour 50 000 euros, versés au commencement des travaux.

Nous adhérons au schéma de mutualisation lancé par la Communauté de Communes. Celui-ci repose sur plusieurs vecteurs de solidarité. C'est un système souple, à la carte, et qui s'adapte à chaque réalité, moyennant une contribution financière.

Nous savons que nous pouvons aussi compter sur l'aide du Département Isère. Tous nos travaux répondant au cahier des charges de la Dotation Territoriale peuvent être subventionnés à hauteur de 40 % du coût hors taxes.

Pour nos travaux des bâtiments, une avance de 30 % de la subvention promise nous a été versée automatiquement au commencement des travaux ; le solde a été apuré rapidement en 2024. Cependant, ses propres dotations émanant de

l'Etat risquent à l'avenir d'être rognées, ce qui aurait de graves incidences sur les capacités des communes à investir.

Nos travaux ont été aussi co-financés par la Région Auvergne Rhône Alpes et l'Etat. Nous avons finalement réussi à récupérer à l'automne, 95 % de notre subvention promise par la Région. Il nous reste à percevoir 5000 euros. Pour l'Etat, nous devons pour l'instant nous contenter du versement de l'avance, de 30 %, récemment perçue, que nous attendions au commencement des travaux. Malgré notre insistance, qu'on pourrait même qualifier de harcèlement, il nous reste à percevoir 62 600 euros. Pour palier à nos problèmes de trésorerie, nous avons ouvert auprès de notre banquier, une ligne de trésorerie, qui nous a coûté 1 500 euros ; ce qui nous aurait été évité si nous avions perçu les subventions promises au printemps et non à l'automne. Nos futurs travaux sont suspendus à la feuille de route de l'Etat et à la tenue de ses engagements.

Le trésorier nous rassure cependant en nous expliquant que cette situation est classique, que notre budget est bien construit, et que nous ne vivons par ailleurs pas au-dessus de nos moyens.

Quelques faits divers des vendredis soir viennent en rajouter une petite dose : après s'être fait volées les deux tables de pique-nique (terrain Orcel et Route des Vouîtes), ce sont les toilettes publiques qui, à deux reprises, se font saccager, radiateurs arrachés et écrasés, tuyauterie arrachée et coupée, fuites d'eau conséquentes. Depuis la zone est surveillée, et les toilettes fermées la nuit. Quinze jours plus tard, au cimetière, des dégâts sont occasionnés sur le côté de l'ossuaire communal, un trou d'un mètre de profondeur environ, par une installation débile sur le robinet de la fontaine. Ce même jour, le cimetière semblait avoir aussi servi de piste de rodéo. Depuis, il y a des heures de fermeture le week-end. Signalons aussi quelques dépôts sauvages par ci, par là...

Je tiens à remercier la brigade de gendarmerie de Morestel, représentée aujourd'hui par son Capitaine Julien Potelle, pour son soutien dans ces moments de désordre. Son rôle ne s'arrête pas là. Nos gendarmes agissent également auprès des familles fragiles, sur les accidents de la route, pour la surveillance des habitations pendant les vacances, de jours comme de nuit. Dès qu'ils ont possession du matériel mutualisé avec plusieurs brigades, ils mettent en place des contrôles de la vitesse. Malheureusement il sont très vite repérés par les nouvelles applications sur les réseaux sociaux. Ne perdons pas de vue qu'un petit clic, qui se veut solidaire des autres automobilistes, peut en fait nous rendre complice d'une vie perdue. Les gendarmes agissent en renfort du pouvoir de police du maire.



Malgré tout, il fait bon vivre à Saint-Sorlin, et nos associations y contribuent largement. Elles sont les garantes du maintien du lien social, de la convivialité que nous apprécions tous. Leurs responsables assurent une organisation sans faille de chacune d'elles. Nous sommes très conscients des efforts, du temps et de l'énergie offerte à nous tous par ces bénévoles, et leur exprimons nos remerciements et notre reconnaissance.

Celle qui les rassemble tous est *Saint-Sorlin en Fête*, avec son responsable, Gilles. Chaque président d'association et chacun des élus communaux sont membres de droit. Cette association apporte des animations originales et appréciées de tous : la tête de veau (la semaine prochaine, n'oubliez pas de réserver), animations autour du four, le thé dansant, les huîtres, les décors de fin d'année, la fête des lumières, et à venir, randonnée nocturne, et d'autres surprises. Les bénéfices sont investis dans du matériel utile à toutes les associations de la commune, ou encore à l'aménagement de certaines parties communales, telles que l'extérieur de la salle Suzanne et Louis Gilet. Même si vous n'êtes pas membre de droit, vous pouvez vous joindre à cette équipe où vous serez accueilli chaleureusement. Avec Saint-Sorlin en Fête, c'est toujours la fête.

Citées dans l'ordre alphabétique, *l'AICA* (Association Intercommunale de Chasse Agréée Saint-Sorlin/Vasselin). Son responsable est Rémi. Ses membres ont plus d'une flèche à leur arc, puisqu'ils allient loisir, gestion de la faune sauvage, et protection des cultures agricoles.

Ils viennent de perdre leur local de chasse. Après de nombreuses réflexions des deux communes, nous venons de trouver un emplacement idéal qui permettra à cette association de construire un nouveau lieu de rencontre, un relais cynégétique. Il s'agit d'un local de chasse dont une partie est ouverte aux randonneurs, cyclistes, ou cavaliers. Il sera implanté sur la petite parcelle en-dessous de l'abri des potagers de Saturnin. Un bail à construction sera signé après accord du permis de construire. Assurant eux-mêmes la construction de leur bâtiment, ils auront bien besoin de votre soutien. Ils vous donnent rendez-vous pour leur traditionnel et délicieux boudin à la chaudière le 26 janvier à Vasselin, et les diots gratin dauphinois le 23 mars, ici.

Les Petites Bouches : Leur responsable est Camille. Cette association est composée de quelques parents d'élèves. Ces bénévoles gèrent la cantine des deux écoles de Saint-Sorlin et Vasselin, soient les relations avec le prestataire fournissant les repas, les inscriptions quotidiennes des enfants, et le paiement des familles. Ils n'organisent pas de manifestations publiques mais leur investissement personnel quotidien est salutaire.

Le Club Diamant : sa responsable est Nicole. Cette association cultive l'art du bien vivre lorsqu'on fait partie des aînés. Ses membres se retrouvent régulièrement pour partager des moments conviviaux. Ils organisent des ventes de gourmandises lors des manifestations de Saint-Sorlin en Fête. Ils ont besoin de votre soutien ; n'oublions pas que si l'on n'a pas tous les jours 20 ans, on n'a pas non plus 20 ans toute la vie.

Le Groupe Histoire : son responsable est Patrice. Cette association est à l'origine de la parution du magazine « *Raconte-moi Saint-Sorlin* », fruit de recherches approfondies. On y retrouve le quotidien de nos prédécesseurs et à travers eux, l'histoire de notre village. Malheureusement cette association envisage de se dissoudre très prochainement.

Sorlin'Gymn : c'est Nicole qui en est la responsable. Il s'agit ici de gymnastique jeunes séniors. Sous l'égide d'une prof dynamique, ses membres se retrouvent dans la salle de motricité de l'école le mercredi. Cet entraînement régulier devrait vous permettre, Mesdames, de concourir au défi de Miss France Mamie ; cependant même s'il n'y en a pas pour l'instant, les messieurs sont concernés et admis.

Le Sou des Ecoles Saint-Sorlin/Vasselin : le bureau a été entièrement renouvelé en début d'année scolaire, et c'est maintenant Delphine qui en est la responsable. Ces jeunes parents dynamiques organisent des manifestations et ventes diverses. Les bénévoles financent des animations et sorties scolaires, des séances de natation, une fête de Noël, et une kermesse de fin d'année. Vous retrouverez leurs manifestations au fil des Sorlin'infos. À ne pas manquer en février, la vente de brioches et les pizzas en avril. Eux aussi ont besoin de votre soutien, car si on n'aura pas 20 ans toute la vie, souvenons-nous que nous aussi, avons été des enfants.

Cette association est un partenaire de l'équipe enseignante. 84 élèves sont répartis entre les classes du regroupement pédagogique de Vasselin et Saint-Sorlin. De la petite section de maternelle jusqu'au CM2, ils reçoivent un enseignement de qualité, visant l'autonomie et leur parfaite intégration au collège. Nous remercions nos directrices dévouées et leurs équipes respectives : Céline pour Saint-Sorlin, et Céline, mais pas la même, pour Vasselin. Le respect de l'environnement tient une place prépondérante dans le programme pédagogique. Nous félicitons cette équipe pour avoir d'ailleurs décroché un éco label.

Compote et compagnie, dont la responsable est Florence. Ce groupe indépendant d'une dizaine de personnes se préoccupe des gens isolés et dépourvus de locomotion. Ils les réunissent chez les uns ou les autres pour passer des après-midi

conviviaux autour du fourneau et en musique. Si vous vous sentez concernés, n'hésitez pas à les rejoindre.

Et enfin, une commission mixte (élus et habitants) a vu le jour courant de l'année. Elle porte le nom bizarre de *NECJ* (Nature Environnement Culture Jeunesse). C'est cette commission qui vous propose régulièrement des expositions remarquables dans la salle du caveau. Nous sommes d'ailleurs aujourd'hui honorés de la présence parmi nous de plusieurs exposants. La NECJ organise aussi des sorties pédagogiques en lien avec la nature, pour tout public. A consommer sans modération ; de plus, ici tout est gratuit, même le petit goûter.

Encore un grand merci à chacun de ces bénévoles de ces associations qui savent se rendre disponibles pour le plus grand plaisir de tous.

Nous félicitons également nos agents communaux : Muriel, Maureen et Suzy. Nous apprécions votre savoir faire, et votre implication dans votre travail, au service de la collectivité. Vous êtes les rouages indispensables de la collectivité. Si l'une est absente, c'est un équilibre qui vacille. Merci à vous.

Au niveau de l'Etat Civil, nous avons enregistré 6 Naissances, 2 mariages et malheureusement 5 décès, dont Fernand Rougelin la semaine dernière. Parmi eux, notre doyen, René Trillat, parti à 99 ans. Ces regrettés Saint-Sorlinois étaient tous 5 des figures emblématiques de notre village, au sein duquel ils ont été particulièrement actifs.

Et c'est désormais sans surprise Madeleine qui honore la place de doyenne avec ses bientôt 96 printemps, le 18 mars, suivie par Stellio avec ses bientôt 91 printemps puisque lui aussi est né en mars, le 27. Je répète qu'être doyen ne signifie pas être le plus vieux, mais être celui ou celle qui a le privilège de pouvoir apprendre le plus de choses aux autres.



Question importante : combien sommes-nous d'habitants à Saint-Sorlin, exactement ?

Il est difficile de le dire car les naissances n'ont qu'exceptionnellement lieu ici ; de même, plusieurs transactions immobilières ont eu lieu ces dernières années, et les acquéreurs ne pensent pas toujours à venir se présenter en mairie. Mais nous le saurons bientôt. En effet, en 2025, se déroulera le recensement de notre population. Surveillez vos boîtes aux lettres, vous y trouverez dans les prochains jours, un courrier

explicatif. Nous avons recruté deux agents recenseurs : Nicole Martin-Scarbotte pour la Frette et Véronique Jayet-Besnard pour le bas. Nous vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil.

Nous souhaitons la bienvenue parmi nous aux nouveaux Saint-Sorlinois. Nous sommes persuadés que vous saurez vous épanouir ici. Pensez à vous signaler en mairie !



L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même présentons nos vœux de bonheur et réussite personnelle à chacun d'entre vous, petits et grands, avec une pensée particulière pour nos malades. Nous leur souhaitons de garder le moral, et le courage nécessaire à leur guérison.

Si 2025 semble d'emblée compliquée pour certains, j'aimerais partager avec vous cette citation positive et résiliente empruntée à Alphonse Daudet :

« *Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait* »

Bonne et heureuse année à tous !

*Suite au discours, la vidéo du village 2024 a été projetée.
Vous pouvez la retrouver sur le site de Saint-Sorlin de Morestel.*

Broyage des sapin de Noël

Comme tous les ans, venez déposer le vôtre **avant le 31 janvier 2025** à l'emplacement dédié à cet effet sur le « Terrain Orcel ».

Une équipe municipale se chargera du broyage des arbustes avec le broyeur réservé auprès du Syclum.



Monsieur Rougelin est décédé le 23 décembre 2024.

La municipalité présente à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

secretariatssm@gmail.com

www.saint-sorlin-de-morestel.fr

Accueil

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h